

# **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE COMITE DIRECTEUR DU 26 JUIN 2020**

**Présents** : T LEMONNIER – P MANGEOLLE – L DEMANGE - D CANET -L VALETTE – G GREGORI – G FORMET – S DE OLIVEIRA - S DELOY – V THIRIET – S CLAUDON -G GILET – D FERRY – M ALAVOINE

**Excusés** : JN GUERRE – M PETITJEAN - O SAUNIER – K GEORGES – G GRUNENWALD

## **PRESIDENT**

J'espère que votre santé est bonne ainsi que celle de vos proches et je vous encourage à continuer d'appliquer les gestes barrière.

Ça fait plaisir de se retrouver en présentiel... et de parler basket

Pour le Comité des Vosges le début d'année 2020 se présentait sous les meilleurs auspices :

- L'assemblée générale de la FFBB a été un succès tant sur le plan de l'organisation que sur le plan financier
- Nous avons 2 belles manifestations à organiser : un tournoi international U17M avec 4 équipes nationales à Saint Dié des Vosges et un tournoi 3x3 Open Plus à Gérardmer
- Les championnats 3x3 se mettaient en place
- Nous avons retrouvé une progression du nombre de licenciés...

La crise du Covid-19 est survenue soudainement obligeant le gouvernement à mettre en place les mesures nécessaires pour assurer la sécurité sanitaire du pays. Dans ce contexte la pratique du sport amateur est devenue très secondaire.

Dans un premier temps nous avons établi un nouveau calendrier sportif au cas où les mesures d'interdiction de compétition pourraient être levées au bout de quelques semaines, mais nous avons dû rapidement nous résoudre à prononcer la fin des championnats conformément aux décisions de la FFBB.

Le comité a mis ses salariés en chômage partiel, total pour Séverine et 4 jours par semaine pour Gaëtan.

Nous avons mis en place des réunions hebdomadaires en téléconférence entre Gilles, Gaëtan et moi pour assurer la gestion des affaires courantes. Nous avons également tenu un bureau en réunion à distance.

Cette période de confinement a été mise à profit pour animer les réseaux sociaux : la coupe des Vosges des Connectés et le Vosges Basket Connected League. Ces animations rencontrent un beau succès. Merci à Gaëtan pour son implication dans le projet.

Nous sommes encore dans l'incertitude pour le redémarrage des activités des clubs et du championnat la saison prochaine. Gaëtan vous fera le point.

En l'absence de Michel Petitjean, je vous présente les résultats financiers de la saison 2019/2020.

La saison a été tronquée et nous amène à faire des « économies » financières liées à l'annulation de la fête du mini basket, l'annulation des fêtes scolaires, l'annulation des finales de Coupe des Vosges et à la mise en chômage partiel des salariés.

L'amélioration du résultat budgétaire de 25 000 € s'explique essentiellement par :

- 3600 € d'économie de frais de fonctionnement
- 3400 € d'économie sur les activités sportives
- 7200 € de subventions non budgétées
- 10 000 € d'économie sur le poste salaire

Nous avons un déficit budgété de 4000 euros et notre « exploitation » nous amène à un excédent de 20 000 €.

La situation des clubs est très difficile actuellement avec une grande incertitude sur le retour des licenciés et les financements publics et privés pour la saison prochaine.

C'est pourquoi je propose qu'un budget de 19 000 € soit consacré à l'aide aux clubs dans le cadre du « retour au jeu ». Cette opération vient en complément de l'opération lancée par la FFBB (dotée de 1 000 000 € pour les clubs et 500 000 € pour les comités) avec la volonté d'être simple et pragmatique. Le programme détaillé figure dans l'annexe au compte-rendu. Le comité des Vosges présentera un projet « retour au jeu » dans le cadre du programme FFBB.

Pour le budget de la saison prochaine nous avons fait de choix de laisser les tarifs au niveau de la saison 2019/2020 afin de ne pas pénaliser les clubs. L'hypothèse budgétaire retenue est une baisse de 10% du nombre de licenciés. Ce qui nous conduit à un déficit prévisionnel de 19 000 €. Ce budget est très incertain mais les hypothèses retenues sont réalistes. Les réserves du Comité nous permettront de faire face à cette situation.

## SECRETAIRE GENERAL

### 1 AG

- Retroplanning : La prochaine Assemblée Générale du Comité des Vosges se tiendra le samedi 5 septembre 2020 à Epinal  
Le Comité Directeur comprend 29 membres dont
  - ✓ 1 médecin. Si le poste n'est fourni, il reste vacant
  - ✓ Un nombre de femmes au moins proportionnel du nombre de licenciées : au 15/02 => 548 licenciées sur un total de 2015 soit 8 femmes.Si ce nombre n'est pas atteint, les non élus peuvent compléter le Comité sans notion de fonction ou de genre  
Les candidats doivent avoir au moins 16 ans révolus

Les dates suivantes sont à respecter impérativement. Elles émanent du Règlement Intérieur et des statuts en cours

- ✓ **7 juillet** : date limite de l'envoi des convocations et appel à candidatures
  - ✓ **6 août** : date limite de réception des candidatures par Lettre recommandée avec Avis de Réception
  - ✓ **16 août** : date limite de l'envoi de l'ordre du jour
  - ✓ **21 août** : date limite de l'envoi aux clubs de la liste des candidats
- Candidatures : le format de candidatures est le même que pour l'AG initiale. Chacun dépose sa demande par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception. Pour ceux qui l'ont déjà déposée, la candidature sera maintenue sauf avis contraire
  - Conseil d'Honneur. Le Bureau de février a validé la création d'un Conseil d'Honneur. A l'image de ce qui existe au niveau de la FFBB et de la ligue Grand Est, le rôle du conseil d'honneur est d'accompagner le comité directeur dans sa prise de décision en apportant l'expérience d'anciens élus. C'est également une opportunité pour d'anciens élus qui ont beaucoup donné au Comité de rester au contact de l'évolution du basket dans les Vosges. Les statuts seront modifiés en conséquence et soumis au vote lors de l'AG
  - Barèmes financiers : Ils ont été approuvés par le Codir et transmis aux clubs. Le CD88 ne fait pas évoluer ses tarifs. Seuls ceux de la FFBB et de la Ligue évoluent. Les barèmes sont adaptés à la nouvelle offre de licence. Diminution de coût pour le socle (dirigeants, technicien, officiel). L'extension basket santé baisse également pour favoriser la pratique

### 2 Reprise du basket et mesures sanitaire

- Intervention G FORMET sur les mesures sanitaires à respecter
- Attente de directives par la FFBB en fonction à des interrogations posées au Ministère des Sports

### **3 Nouvelle offre de licences :**

La documentation utile se trouve dans eFFBB

- Socle : Pour rappel, le demandeur achète une licence socle l'autorisant à exercer des fonctions de Technicien, Dirigeant, Officiel ou à ne rien exercer du tout (adhérent)
- Extension : en fonction de l'offre de pratique dans son club, il peut acquérir des extensions de joueur compétition, loisir ou VxE
- Au cas où la pratique n'existe pas dans son club ou dans le cas d'une CTC, il peut également acquérir une Autorisation Secondaire
- Les certificats médicaux sont obligatoires cette saison sur décision du Médecin Fédéral. En cas de difficulté, se rapprocher du Comité. Voir le lien [http://www.ffbb.com/sites/default/files/2020-05-28\\_cm\\_et\\_surclassement\\_-\\_qc19\\_-\\_vf\\_-\\_2\\_0.pdf](http://www.ffbb.com/sites/default/files/2020-05-28_cm_et_surclassement_-_qc19_-_vf_-_2_0.pdf)
- Sont téléchargeables gratuitement sur le site de la FFBB en suivant le lien <http://www.ffbb.com/ffbb/dirigeants/gerer/imprimes>
  - Surclassement complexe
  - Demande licence papier
  - Demande AST
  - Licence T
- Dématérialisation de la licence : 3 réunions de travail se sont tenues avec les référents des clubs. Le club fait le choix des personnes à licencier, leur envoie un mail et valide au retour la demande du licencié. Celui-ci accède à un outil spécifique pour faire sa demande de licence. Le club peut créer, renouveler une licence. Les demandes de mutation se font également en ligne et les 2 clubs en sont avisés (plus besoin de LRAR). L'assistance de niveau 1 se fait par les clubs et de niveau 2 par G GREGORI
- 269 processus en cours à ce jour. Les validations des licences se feront après le 1<sup>er</sup> juillet pour les clubs réaffiliés

### **4 Dématérialisation du réengagement**

- Offre de dématérialisation disponible jusqu'au 30 juin
- Réengagement papier après cette date
- La dématérialisation offre une sécurité du processus et informe le club du réengagement. Les frais sont directement indiqués et seront versés au Comité
- Ce processus permet d'indiquer aux futurs licenciés quels types de pratique le club peut leur offrir
- 10 clubs non réengagés à ce jour

### **5 Projet Sportif Fédéral**

- Seulement 6 clubs ont adressé des demandes
- Prévoir pour la saison prochaine un accompagnement plus fort envers les clubs

## **G FORMET**

### **1 Retour au jeu**

L'objectif visé est de permettre aux clubs de reprendre contact avec les licenciés en organisant une manifestation itinérante

- Partager la structure gonflable sur tout le département (site touristique, quartier prioritaire en lien avec la DDCSPP, accompagnement de clubs) à destination des enfants dans l'après-midi et adolescents en fin de journée
- Deux journées prévues dans le cadre du plan quartier d'été 2020 : le 25 juillet à Saint Dié et le 28 juillet à Remiremont.

### **2 Sélections vosgiennes**

- Détection s'est déroulée normalement
- TIC final à Troyes

### **Pôle Développement**

- Envisager un tournoi de début de saison en collaboration avec les clubs
  - Remotivation
  - Reprise de lien
  - Montrer le basket
  - Sonder les clubs
- Reprise des fêtes du mini basket et fête scolaire

### **Pôle Compétitions**

Acter la date de reprise de championnat à début octobre

Adresser les engagements

Salles et terrains : finaliser les PV

### **Pôle Formation**

Dernières formations d'arbitres départementaux en début de saison pour leur permettre de siffler au plus tôt

**Luc VALETTE**



**Gilles GREGORI**

